

Facture et réfections des orgues d'Embrun aux ^{vii}e et ^{viii}e s.

Un récent projet de restauration des orgues de la cathédrale d'Embrun a donné lieu à d'intéressantes recherches à partir des travaux réalisés à la fin du siècle dernier, par le chanoine Guillaume et, dans une moindre mesure, par Joseph Roman. Une controverse s'était instaurée entre ces deux érudits dauphinois à propos de la date de construction du grand orgue. Les investigations actuelles insistent plutôt sur la conception même de l'orgue à partir des prix faits de réfection entre 1632 et 1750, documents intéressants non seulement d'un point de vue strictement historique, mais aussi au plan de la technique instrumentale.

Le problème de la datation n'est donc pas majeur dans la perspective de ces dernières recherches ; il n'est d'ailleurs pas résolu, bien qu'il y ait eu de grandes orgues à Embrun avant 1632 : le prix fait publié par N. Dufourq, en 1934, passé avec le facteur d'orgues Pierre Marchant, le 21 juillet 1601, en raison même des dimensions de l'objet, en est une preuve suffisante, et bien d'autres mentions, dans les premiers actes signalés dans les pages qui suivent, le montreraient également.

C'est dans une perspective un peu différente qu'il a paru utile de reprendre l'examen des sources dans leur ensemble tout en tenant compte cependant des travaux effectués il y a plus de soixante-quinze ans.

Sont reproduits, ci-après, les textes qui, non publiés par l'abbé Guillaume, sont restés inédits jusqu'à présent, puis une nomenclature de tous les documents connus concernant les orgues d'Embrun est établie, dans l'ordre chronologique, permettant d'une part de mieux percevoir la place relative des textes publiés, visant d'autre part à donner un éclairage documentaire aussi complet que possible sur un instrument qui fait corps avec la cathédrale d'Embrun et qui semble avoir singulièrement marqué son existence.

Signalons simplement qu'une rapide lecture de l'ensemble des documents souligne à quel point un orgue pouvait représenter une lourde charge pour un chapitre, puisque, en dehors des prix faits qui reviennent périodiquement tous les 25 à 30 ans environ, les réparations et achats de fournitures donnaient lieu chaque année à de nouveaux mandats. Mais ces fréquents remaniements n'empêchaient pas le jeu même de l'orgue, ainsi que l'atteste la régularité des quittances délivrées annuellement par les organistes et souffleurs pour leurs gages respectifs.

Les spécialistes s'intéresseront plus particulièrement à la technique de l'instrument ; c'est à eux que revient l'interprétation des remaniements divers, agrandissements, remplois, initiatives du facteur en dehors des conventions de prix fait qui aboutissent à l'instrument encore en place aujourd'hui.



DOCUMENTS INEDITS

*Prix fait des grandes orgues de la métropole d'Embrun,
passé le 16 janvier 1632 devant M^r Claude Fache,
entre le chapitre et frère Louis Jay,
qui s'engage à faire l'orgue ainsi que suit :*

« ... Premièrement la montre qui est le grand jeu en estaing de Cornaille au grand registre de quarante une marche ; plus son octave en estaing et plomb de mesme ordre ; plus sa quinzième de mesme ordre et matière, plus sa vingt deuxième de mesme ordre, plus la douzième qui est la quinte de l'octave, de mesme ; plus la dix neuvième qui est la quinte à la quinzième de mesme ; plus le jeu des fleutes bouchées en plomb et estaing qui est l'octave de la monstre ; plus au bas le jeu de voix humaines ; plus le jeu du cornet à bouquin ; plus une octave qui s'accorde à uni son de la voix humaine ; plus le tramblant et finalement le pervent pour constenir la soufflerie dudict orgue. Et d'y loger tout aultant de pédales que fere se pourra. Et encore de fere quatre souffletz ou plus sy de besoing. Fere fere les saumiers, les deux claviers et autres menuiseries

de bois pour l'assortiment du dit orgue et généralement y fere tout ce que sera requis et nécessaire pour sa perfection pour et moienant le prix et somme de quatre cents livres pour son travailh et labeur... »

Notes marginales du 28 février annulant le présent contrat (Arch. dép. des Hautes-Alpes, 1 E 1587).

*Prix fait du grand orgue de la métropole d'Embrun,
passé le 28 février 1632 devant M^e Claude Fache,
entre le chapitre et M^e Dominique Eustache, « maître faiseur » d'orgues,
de Gap, ainsi que suit :*

« ... Premièrement la monstre d'estaing fin y compris l'ailliage de plomb à raison de cinq pour cent du ton qui leur sera donné par le maistre de musique, a quarante neuf touches ; plus le bourdon de mesme ton bouché à l'unisson de la montre y aiant cinq tuyaux ; pour la commodité du garde robe de bois fait ou sapin et le reste du jeu de plomb avec un peu d'estain pour le renfort, plus le prestant à l'octave de la montre d'estoffe¹, plus la fleute à fuzeau à l'octave du bourdon de mesme estoffe, et longue de quatre pieds, plus la douziesme qui sera nazard de trois pieds et de mesme estoffe, plus la quinzième à l'octave du prestant, d'estoffe, plus la dixneufvieme à l'octave du nazard, de mesme estoffe ; plus la vingt deuxiesme d'estain fin et pied d'estoffe, plus le jeu du cornet depuis de la ré sol en hault du milieu du clavier, d'estoffe, relevé par dessus les autres jeux de l'orgue, plus la trompette, d'estoffe ou de fer blanc, et comme il faict à l'orgue de Saint-Victor de Marcelhe et de la mesme matière, plus le jeu des régales propre pour servir de voix humaine, d'estain fin, la calotte de louton et le noieau de plomb, lesquels deux jeux se font les auboits mesles ensemble, et autrement, conformément à celle que ledit M^e Dominique a fait à Saint-Victor de Marseilhe ; plus, pour le positif dudit orgues, fera le dit M^e Dominique premièrement la montre de quatre pieds à l'octave de la grande montre, de mesme estoffe que la grande montre du grand orgue, plus le bourdon de quatre pieds de

1. Alliage de plomb et d'étain.

longueur, de mesme ton et estoffe que l'autre dudict grand orgue, plus la quinzième à l'octave de la montre d'estoffe, plus la dixneufvième d'estoffe, contenant la vingt deuxième aussy d'estoffe, plus le jeu d'arigol, d'estoffe, plus douze pédales au ton de huict pieds avec son registre et son saumier, plus ung saumier pour le grand orgue avec ses chappes et registres et le tout de bois noier avec son contre saumier de bois blanc ; plus ung autre saumier pour le grand orgue avec ses chappes et registres, le tout aussy de bois noier avec son contre saumier de bois blanc avec leur porte vents de l'ung à l'autre et le grand porte-vent qui doit fornir aux dits deux saumiers, plus ung autre saumier pour le positif avec son porte vent ; plus deux abrégés, un pour le positif et l'autre pour le grand orgue, plus deux claviers, un pour le grand orgue et l'autre pour le positif qui peuvent jouer séparément et ensemble quand ou voudra, de buis ; plus ung clavier pour les pédales avec leurs abrégés qui tireront douze touches du clavier tant du grand orgue que du positif ; plus trois soufflets avec les porte ventz pour fornir au grand orgue, au positif et aux pédales. Et finalement fere le tremblant qui servira à tous les jeux dudit orgue ; de plus fera le bois ou caisse pour le positif et le bois qu'il osterà sera tenu de le remettre aux endroicts les plus nécessaires et convenables qui se treuvent à la dite caisse, et au dessous dudit positif fera les armoires du vénérable chappitre, en bois, et généralement le dit M^r Dominique a promis et promet faire tout ce que dessus et rendre le susdit orgue en plaine perfection conformément aux susdits articles, à ses propres fraictz, coutz et despens et fornir toute forniteures requises et nécessaires, soit estain fin, plomb, fer blanc, cuivre, estain de glace, bois, charbon, saumiers, claviers, peaux et toutes autres forniteures requises pour l'assortiment dudit orgue, sauf et excepté les barres et serrures des portes d'icelluy, pour et moiennant le prix et somme de deux mille deux centz cinquante livres... » (*Ibidem*).

Réception du grand orgue, le 31 août 1635, devant M^r Claude Fache, par Louis Segnoret et Pierre Calandre, maîtres facteurs et joueurs d'orgue des villes de Digne et de Sisteron, lesquels ont déclaré, outre ce qui est conforme au contrat :

« ... avoir visité les régales qui doibvent servir de voix humaines et avoir trouvé qu'elles n'en font aucunement l'effaict, n'avoir aussy trouvé audict grand orgue qu'ung seul saumier contenant toutz les jeux cy-dessus especiffiés, et sellon ledit contract y en manquer ung ; de plus y avoir treuvé et mis d'accord ung jeu appelé la tierce, non comprins dans ledit contract ; plus un trambtant qui peult servir à toutz les jeux suivant les formes dudit contract, de plus un jeu appelé cimbale non comprins en icelluy ; icelluy deubt estre fait mettre d'accord... » (*Ibidem*).

*Prix fait du grand et petit orgue,
passé le 17 octobre 1656, devant M^e Claude Fache,
entre le chapitre et André Eustache, maître facteur d'orgue, ainsi que suit :*

« ... Premièrement relargir le corps d'en haut du dit grand orgue d'ung pan et demy ou environ de bois de noyer, desmonter icelluy et redresser tous les tuyaux forcés, attacher iceux avec leur tamis ou par des crochets par derrière, refaire les tuyaux inutiles, et fere ceux quy manqueront, desmonter le saumier avec ses chapes et registres et poster de la monstre, oster la vieille peau et retonroier le dit saumier, chapes et registres et remettre le tout en bon estat ; plus refaire la caisse du vent et changer la place des soubzpapes ou autrement, fere ung nouveau abregé différent de celluy quy est à présent ainsy que sera plus expédiant, refaire toutz les manches et artifices des registres apellé babouincz et y mettre des autres quy se tireront de cousté sy se peut fere commodement fere les pieds droits de bois noyer et les bras et traversiers de fer, réparer l'abregé en façon qu'il ne s'aresté jamais, de mesmes reparer le clavier des guides et pilotes, changer de place les pedales et refaire leur abregé et artifice pour l'en fere jouer comme aussy le trambtant. Plus le dit sieur Eustache de desmonter entierement le positif, redresser les tuyaux forcés, refaire les inutiles et fere ceux quy manqueront ainsy qu'il a esté dict et a promis de fere au grand orgue, desmonter le saumier, en oster la peau, le retonroier avec ses chapes et registres, refaire la caisse du vent, eslargir le dit saumier, changer la place des soubzpapes les mettant par dessous et transporter le jeu des voix humaines du dit grand orgue dans le positif. Et a cest effaict y fere une chape et ung registre avec ses supors refayre les

lamis rompus avec leurs supors, refaire l'abregé et le metre au dessous du clavier au corps de grand orgue et pour cest effaiet ouvrir les panneaux quy sont devant au dessous du clavier fere quarante neuf bassecules pour du dit positif et en fere les pièces de fer, reparer les trois soufflets et en fere ung quatrieme a neuf esgal aux autres et refaire les emboucheurs du porte vent ; Et enfin recoler tous les porte vents en sorte que le vent ne se perde point, reparer le clavier du dit positif des guides et pilotes, ainsy que au grand orgue. Et généralement racommoder et accorder tout ce quy se trouvera necessaire au dict grand orgue et positif pour les rendre bien raisonentz et d'acord. Et finalement le dit sieur Eustache a promis et promet racommoder et accorder le petit orgue quy est dans le cœur de la dite eglise et le rendre du ton dudit grand orgue... » (*Ibidem*, 1 E 1594.)

*Conventions passées le 22 décembre 1750
entre le chapitre et Samson Scherer, facteur d'orgues, ainsi que suit :*

« 1^o) que ledit Sr Scherer s'oblige de faire à la grande orgue la façade du côté de la vitre en tuyaux effectifs semblables et de la même manière que la façade du côté du Saint-Sacrement. 2^o) de changer dans tous les jeux l'ut diezis de la 1ère octave d'en bas, en double A mi la. 3^o) de vernisser tout le buffet de la grande orgue, la tribune, et le cul de lampe, et passer du bleu partout où il sera de besoin en joignant bien les ais et les raccomodant où besoin sera, soit en les colant, ou en les cimantant. 4^o) de mettre la petite orgue de quatre pieds à huit pieds pour la rendre plus harmonieuse et luy donner plus de fonds. 5^o) de mettre cette petite orgue à deux claviers pour les mains et un troisième pour les pédales. 6^o) dans le premier clavier il y aura quatre jeux sçavoir bourdon, de quatre pieds bouchés, sonant, huit pieds, flutte, cornet à trois doubles et chromorne. 7^o) dans le 2e clavier il y aura un prestant en montre, bourdon comme dans l'autre clavier, doublette et fourniture à trois doubles, à quoy on ajoutera un tremblant doux. 8^o) dans le 3ème clavier il y aura une pédalle douce composé de vingt deux touches comme dans la grande orgue. 9^o) le tout sera induit d'un buffet à bois blanc vernissé s'ouvrant des deux cotés et fermant à clef. 10^o) faire les claviers à côté, de façon que l'organiste ne tourne pas le dos à l'autel et puisse chanter et accompagner la musique.

11°) la dite orgue sera élevée de six pieds et demy environ du plancher sol de la tribune pour qu'on ne puisse atteindre ni toucher à la montre, lorsqu'elle est ouverte. 12°) l'ut diezis de la 1^{ère} octave d'en bas sera changée en double A mi la comme la grande orgue dans tous les jeux. 13°) le Sr Cherer fournira toute la ferremete et le bois nécessaire pour fermer et soutenir ladite orgue et fera tous les abrégés et ressorts pour la faire jouer et la rendre parfaite comme si elle était neuve. 14°) il mettra sur la montre et en tête du buffet, en les raccourcissant, les trois piramides qui avoient servi d'ornement à la grande orgue. 15°) il fournira la montre de l'ancien positif avec la façade, tringles et rideaux qui y étoient, ou bien il fera une autre montre si celle-là ne pouvoit luy servir, ou qu'elle otta le jour qui vient de la vitre qui est au dessus. 16°) fera deux soufflets à neuf plus grands que ceux qui y sont actuellement à la porté des jeux mentionnés ci-dessus. 17°) fera deux sommiers l'un pour chaque clavier ou un sommier double suivant que la place le permettra, le tout bien conditionné. 18°) enfin led. facteur s'oblige de fournir tout ce qui peut être nécessaire pour mettre ladite orgue dans sa perfection et même les choses qu'on n'a pas prévues, sans que le sieur facteur puisse opposer qu'il n'en est fait aucune mention icy. Pour le tout quoy le vénérable chapitre luy abandonne l'orgue de la chapelle et l'orgue de chambre, et s'oblige de lui payer la somme de treize cents livres payables à la réception de l'ouvrage, qui sera au mois de may prochain ou environ. 19°) Outre ce qui a été dit à l'article 15 concernant la montre et les rideaux, a été de plus convenu qu'en cas que led. Sr Cherer soit obligé, pour ménager le jour de la fenêtre, de changer la disposition de la dite montre du positif, ou d'en faire une autre plus étendue, il sera toujours obligé de fournir les rideaux et tringles... » (*Ibidem*, G 693.)

**

CHRONOLOGIE DES ORGUES D'EMBRUN

- 1463 — 30 florins sont employés pour les orgues (Arch. dép. des Hautes-Alpes G 544).
- 1581 — Des travaux sont faits « pour accotter les orgues » pendant trois mois ; en particulier, des fournitures sont achetées « pour acotter les pierres du contrepied des soffes », et, plus tard, d'autres achats sont faits pour les petits orgues (G 517).

- 1601, 21 juillet — Prix fait pour Mgr Honoré de Laurens, archevêque d'Embrun, avec Pierre Marchant, facteur d'orgues d'Avignon (Arch. dép. de Vaucluse, Vincenti, 1802).
- 1602 — Prix fait à un tailleur de pierres pour refaire l' « assite des petits orgues » (G 551).
- 1610 — 8 écus à un « faiseur d'orgues » d'Avignon pour son voyage à Embrun (G 554) 2.
- 1627 — Mémoire de ce qu'il a fallu pour « rabiller » les orgues, abîmés par les enfants qui y entraient par le soufflet (G 565).
- 1628 — 37 s. à l'organiste pour « rabiller les orgues » et 20 écus pour ses gages (G 519).
- 1631 — Rente de la chapelle Sainte-Catherine-des-Orgues (G 577).
- 1632 — 20 écus 6 sous pour la « bastisse » du grand orgue, mandats aux menuisiers pour ais de noyers et mandats au frère L. Jay, puis à D. Eustache (G 520, cité par P. Guillaume); réfection des vis des orgues par le serrurier (G 575) et serrures (G 576); mandat pour chanoine Bruno pour voyage avec frère Jay à Marseille (G 579, publ. par P. Guillaume sous la cote G 270); mandat sur prix fait aux frères Eustache (G 576).
- 1632, 16 janvier — Prix fait avec frère Louis Jay devant M^e Claude Fache (1E 1587).
- 1632, 28 février — Prix fait avec M^e Dominique Eustache, devant M^e Claude Fache (1E 1587).
- 1633 — Mandats aux frères Eustache (G 522).
- 1634 — Mandats pour les facteurs Eustache, logés à la maîtrise (G 578); rente de la chapelle Sainte-Catherine-des-Orgues et rente du matelas prêté au M^e faiseur d'orgues (G 580).
- 1635 — Mandats fr. Eustache; mandats plâtriers pour porte et battant orgue; matelas pour l'organiste (G 581, publ. par P. Guillaume sous la cote G 270)
- 1635, 30 août — Rapport et déclaration sur le grand orgue, non signé (1E 1587), annulé par l'acte suivant.
- 1635, 31 août — Réception du grand orgue par M^e Louis Segnoret et Pierre Calandre, devant M^e Claude Fache (1E 1587).
- 1635, 17 octobre — Mandat au menuisier et à M^e D. Eustache pour nouveaux jeux au petit orgue.
- 1637 — Le maître de chœur se plaint de ce que depuis cinq ans les « faiseurs » d'orgues occupent la maîtrise et qu'il doit loger chez lui les enfants de chœur, sans dédommagement (G 583).

2. Ici interviennent les premiers gages de l'organiste connus. Avec les suivants ainsi que ceux des souffleurs, ils forment la liste ci-après : 1624-25 (G 521), 1624-27 (G 566, 569), 1631 (G 572, 577), 1632 (G 575, 576), 1633 (G 522), 1634 (G 522, 580), 1635 (G 581), 1636 (G 582), 1637 (G 583), 1638 (G 584), 1639 (G 585), 1640 (G 524, 587), 1641 (G 588), 1643 (G 597), 1645 (G 593), 1646-48 (G 525, 598), 1650 (G 600), 1649-52 (G 602), 1654-55 (G 604), 1665 (G 614), 1666 (G 616), 1667 (G 617-618), 1668-69 (G 619, 620, 621), 1670 (G 623), 1672 (G 629, 630), 1673 (G 631), 1674 (G 632), 1675 (G 633), 1676 (G 634, 635), 1677 (G 636), 1684 (G 639), 1687 (G 642), 1688 (G 643), 1690 (G 645), 1691 (G 646), 1692 (647), 1694 (G 649), 1696 (G 651), 1697 (G 654), 1707 (G 658), 1709 (G 2777), 1710 (G 528), 1718 (G 664), 1721-22 (G 665), 1744 (G 687), 1748 (G 543).

- 1638 — 37 écus au grand viciaire pour réparations à l'orgue (G 584).
- 1641 — Mandat au serrurier pour barres de fer aux orgues (G 588).
- 1644 — Mandat pour deux serrures et deux clefs au petit orgue et un grand crochet pour un des soufflets du grand orgue (G 590).
- 1645 — « Accomodage » de la petite « chère » pour l'orgue (G 593).
- 1650 — 6 l. pour un verrou au petit orgue (G 600).
- 1651 — Porte pour un petit orgue (G 601).
- 1656 — 14 l. au chanoine Javelly pour un voyage d'Aix à Marseille, pour traiter avec sieur Rouvier, organiste, touchant le rabillage des grands et petits orgues; 3 l. au Sr Eustache, gracieusement offertes pour la Sainte-Cécile (G 606, cité par P. Guillaume); 17 octobre, prix fait avec André Eustache, devant M^e Claude Fache (1 E 1594).
- 1657 — Certificat du notaire Fache attestant paiement du Sr Eustache (G 607); 3 l. au souffleur qui a soufflé les orgues pendant que le Sr Eustache les accordait (G 608); mandat au maréchal-ferrant et aux maçons avec détail des matériaux et des travaux (G 608).
- 1666 — 5 l. au M^e menuisier pour avoir fait les armoiries de l'orgue et des deux portes de chanonge (G 617, publ. par P. Guillaume sous la cote G 307, et repris dans le *B.S.E.H.A.* de 1889).
- 1671 — Mandat à L. Gertoux pour « 15 pans et demy de toile blanche de Saint-Jean, pour les deux grands châssis en montant aux orgues, plus deux mains de papier grand pour couler au-dessus » (G 626).
- 1673 — 20 l. au menuisier pour tout ce qu'il a fait pour accommoder le petit orgue, lorsque le Sr Molard l'a nettoyé, accordé et fait un jeu de pédales (G 631).
- 1674 — 2 l. au même pour avoir fait deux bancs aux petites orgues et accommodé la jalousie de l'orgue (G 632).
- 1676 — 150 l. à Jean Pradelas, « horganiste » à compte de ce qui lui a été promis pour le prix fait que le chapitre lui a baillé pour réparer le grand orgue (ce prix-fait n'a pas été retrouvé dans les minutes de notaires) (G 634); 38 écus au même pour entier paiement des 330 livres promises dans le prix fait (G 635); à M^e Segnoret, 33 l. de frais de voyage et de séjour pour réception de l'orgue réparé par le Sr Pradelas (G 634); 1 écu pour le messenger allé quérir à Digne l'organiste (G 635); 15 sous aux Srs Brunache et Cedan pour avoir nettoyé la poussière des grandes orgues (G 635); 12 s. à Sedan pour avoir accommodé le registre du grand orgue (G 635); travaux Brunache Sedan à l'orgue 7 l. 5 s. (G 635).
- 1677 — 13 l. au menuisier pour réparation faite pour agrandir la galerie des petites orgues et treillis posés de part et d'autre (G 636).
- 1689 — Au « faiseur des orgues » François du Fayet, 29 l. 10 s., en compte des 45 l. qui lui sont promises pour « réacomoder » les orgues (G 644); à un potier d'Embrun, pour avoir fourni de l'étain pour les tuyaux (G 644).
- 1690 — Au menuisier Jean Martin, 5 l. pour un « tiran pour le jeu de vois humène et dux tramblans, et les deux tirons et trois moules pour de tuios » (G 645).
- 1695, 15 juillet — Prix fait à Alexandre Jartoux, organiste, pour raccomodage des tuyaux, pédales et soufflets (G 2775).
- 1723 — 19 l. à l'organiste pour accommoder les soufflets de l'orgue (G 666).

- 1725 — 18 l. pour 1 chemise ou fourreau aux orgues et soufflets du petit chœur et 4 serrures (G 668).
- 1726 — Fil de fer pour les orgues (G 669).
- 1727 — 4 l, 11 s. pour 2 grandes peaux, colle forte, eau de vie et pour la façon de l'acomodage des soufflets des grandes orgues (G 672).
- 1728 — 800 l. reçus par Pierre Vêjux, mineur conventuel, pour prix fait de l'orgue (G 673).
- 1729 — 150 l. au même (G 674).
- 1730 — 4.050 l. au même avec détail de réparations : « pour le jeu d'écho que j'ai fait à neuf, repoli la montre et pour toutes les autres fournitures » (G 675).
- 1747 — Mandat à l'organiste pour travaux faits aux tuyaux rongés par les rats (G 690).
- 1750, 11 juin et 22 décembre — Conventions avec Samson Scherer ; 30 l. au menuisier pour balustre de l'orgue (G 693-694) ; 31 l. au marchand d'Embrun qui a fourni 125 l. de fer « pour finir les trois pieds de chèvre qui doivent supporter le ciel et rideau de l'orgue » ; 5 l. au vitrier pour « un panau neuf pour la chapelle au dessus des orges ».
- 1751 — « Retiré de la poste un paquet contenant des feuilles de papier doré pour en faire des fleurs de lys destinées à appliquer aux endroits du cul-de-lampe de l'orgue où il en manque. »
- 1761 — 24 l. pour achat du 3^e livre d'orgue de M. Rameau (G 705).
- 1766 — 50 l. pour dépense de l'organiste à préparer un enfant pour l'orgue (G 710).
- 1770 — 14 l. pour réparation à l'orgue (G 714).
- 1773 — Réparations (G 715).
- 1777 — 29 l. au bedeau pour avoir soufflé pendant les réparations (G 722 et G 777) ; 437 l. + 363 l. à Joseph Fetter, facteur d'orgues, pour réparations aux grandes et petites orgues, pour leur travail et pension (G 722 et G 777).
- 1778 — 66 l. pour Cl. Salva pour travaux et fournitures (G 777) ; 168 l. à Joseph Fetter pour 28 journées passées à réparer et accorder grandes et petites orgues (G 733).

Arlette et Pierre-Yves PLAYOUST.

BIBLIOGRAPHIE

R.-P. Marcellin FORTIER, *Histoire générale des Alpes-Maritimes ou Cottiennes...*, éd. P. Guillaume, Paris-Gap, 1890-1892, t. 2, p. 391-392, t. 3, p. 133, 476, 492-8 (publication de documents dont la convention du 11 juin 1750).

[A. ALBERT], *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*, Embrun, 1783-1784, 2 vol., in-8^o.

A. FABRE, *Recherches historiques sur le pèlerinage des rois de France à Notre-Dame d'Embrun...*, Grenoble, 1859, p. 63.

P. GUILLAUME, *Les orgues de Notre-Dame d'Embrun. Notes et documents*, dans *Comptes rendus des réunions des stés des Beaux-Arts des dép...*, 1886, p. 249.

J. ROMAN, *Date des orgues de Notre-Dame d'Embrun*, *ibid.*, 1887, p. 653.

J. ROMAN et V. ADVIELLE, *Les orgues de Notre-Dame d'Embrun*, dans *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*, 1888, p. 145 et 245-251.

P. GUILLAUME, *Les armoires de l'orgue et de la maison du chanoine d'Embrun*, *Ibid.*, 1889, p. 161.

L. de FARCY, *Notes sur l'orgue de Louis XI et sur la chape des rois de la cathédrale d'Embrun*, *Ibid.*, 1900, p. 153.

P. GUILLAUME, *Note sur les frères Eustache, de Gap, facteurs également des orgues de Nîmes (1643), Montpellier (1648) et Saint-Victor de Marseille*, dans *Annales des Alpes*, 4, 1900, p. 15-16.

J. ROMAN, *Reconstitution des orgues d'Embrun*, dans *B.S.E.H.A.*, 1913, p. 125.

N. DUFOURCO, *Documents inédits relatifs à l'orgue français*, Genève, 1934 (rééd. dans *Le livre de l'orgue français*, Paris, 1971).

Pasteur P. VALLOTON, *État du grand orgue de la cathédrale d'Embrun en juin 1947*.

Jules-R. SACHS, *Merveilles ignorées : buffets d'orgues*, dans *L'Illustration*, 21 mai 1949.

Al. CELLIER, *L'orgue d'Embrun*, dans *Les Monuments historiques de la France*, 1962, p. 117-118.

A. CELLIER, *L'orgue de la cathédrale d'Embrun*, dans *B.S.E.H.A.*, 1964, p. 102.

[A. ALBERT.] *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse*

Pasteur P. VALLOTON, *État du grand orgue de la cathédrale d'Embrun en juin 1947*,

J. THURION, *Notre-Dame d'Embrun*, dans *Congrès archéologique de France, Dauphiné*, Paris, 1974, p. 91-135 (part. p. 129-130).